

Objet : Fête de l'olive piquée 2016 – Accompagnement financier

La Présidente expose :

Le Syndicat Interprofessionnel de Gestion et de Défense de l'Olive de Nyons et des Baronnies, sollicite le Parc naturel régional des Baronnies provençales pour la réalisation de la seizième édition de la fête de l'olive piquée le 17 décembre 2016 à Nyons. Une aide financière de 2 100 € soit 20 % du coût total de la manifestation est sollicitée.

La valorisation des productions agricoles des Baronnies Provençales, en particulier de l'olive de Nyons, est inscrite dans la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

L'organisation de cet évènement met à l'honneur la tanche, variété emblématique de notre territoire et bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée.

Au vu des missions du Parc et du budget de l'année 2016, la Présidente propose de solder les crédits alloués aux partenariats sur événementiels et d'attribuer à titre exceptionnel une subvention de 850 € pour l'organisation de la fête de l'olive piquée 2016.

Cet accompagnement sera formalisé par une convention de partenariat avec le Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nyons et des Baronnies ayant pour objet la promotion commune du Parc et de l'olive de Nyons et des Baronnies.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'accorder une subvention de huit cent cinquante euros Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nyons et des Baronnies organisateur de la fête de l'olive piquée 2016

Montant	Destinataire	Affectation comptable
850 €	Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nyons et des Baronnies	6745

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ